CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E43888 **VALABLE JUSQU'AU** 04/07/2024

ÉDITÉ LE **23/05/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1948
Forme juridique : SAS
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS RC PARIS 552034704

Siret : **552 034 704 00056**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2123712

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021545745804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021545745804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : **ROUSSEAU**

100 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE
75014 PARIS 14

Téléphone : 01 45 38 91 91 **Fax :** 01 45 38 98 95
Portable :

Site Internet : www.entreprise-rousseau.fr
E-mail : contact@entreprise-rousseau.fr

Responsabilité légale :
ROUSSEAU OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / ROUSSEAU DENIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/07/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.